



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 48/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mars, à neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Franck MICHEL, doyen d'âge.

Date de convocation du conseil municipal : 17 mars 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 27

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Halim YALCIN, Mme Aurélie FERNANDES, M. Nicolas BONJEAN, Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSEAUD, M. Filipe D'OLIVIERA, Mme Anne MAZAUDIER, Mme Florence PLUCHART, M. Jean-Marie CAETANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme Murielle VILLEDIEU, M. Eric DERSIGNY, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme Aurélie LITKA, Mme Julie FAITOUT, M. Bruno DARCILLON, Mme Myriam CITERNE, M. Jean-Baptiste BLEHAUT, Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

Etaient représentés :

M. Christophe VIEIRA par Mme Murielle VILLEDIEU.

M. Emmanuel DENIS par Mme Laurence DUPONT.

Mme Florence PLUCHART est désignée secrétaire de séance.

OBJET :
ÉLECTION DU MAIRE

M. Franck MICHEL, expose à l'assemblée,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-7 et L.2122-8 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-15 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-4 et L.2122-7 ;

Le président de séance procède à l'appel nominal des membres du conseil, dénombre 27 conseillers présents et représentés, et constate que la condition de quorum est remplie.

Il est désigné deux assesseurs : Mme Emma SAINT-ANDRÉ et M. Yannick DELRIEU.

Il est fait un appel à candidatures.

Se porte candidat :

M. Laurent THEVENOT.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 27

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
THEVENOT Laurent	27

M. Laurent THEVENOT est immédiatement installé dans ses fonctions et prend la présidence de la séance.

Conformément à la loi, ces résultats sont consignés sur le Procès-Verbal de l'élection du Maire et des Adjointes.

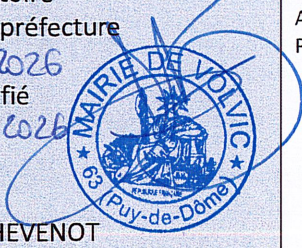
Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture

le : 30.03.2026

Publié ou notifié

le : 30.03.2026

Le Maire,
M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

M. Franck MICHEL
Doyen d'âge

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Franck MICHEL', is written over the text and extends towards the official stamp.

